



LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1^o étage – 31130 BALMA

Pujo, le 28 mars 2023

Michel GREGOIRE
Responsable Formation ligue (RFL)
33 cami dou barat batalhé 65500 Pujo
gregoire.michel-henri@orange.fr
Tel : 06 82 64 97 54

Mesdames et Messieurs les Président(es) de Club,

La formation étant un enjeu prioritaire de la FFTir, la Ligue Midi-Pyrénées de Tir met en place pour la saison 2022/ 2023 une formation d'Animateurs

cette formation en présentiel sera complétée par une formation en distanciel pour la théorie

Vous trouverez la présentation du cursus ci-dessous, le règlement du brevet fédéral d'Animateur de club et le dossier d'inscription en pièces jointes

Si vous avez des candidats potentiels, **qui ont validé leur CAC**, vous voudrez bien faire parvenir le formulaire d'inscription complet directement à l'adresse postale indiquée ci-dessus ou par mail

Cette session sera ouverte avec un minimum de 5 stagiaires et sera limitée à 15 places.

Les dossiers sont à renvoyer **avant le 10 juin 2023**, impérativement accompagné du chèque de 60€ (frais documentation) libellé au nom de la Ligue Midi-Pyrénées de tir.

Je vous remercie par avance de votre coopération et je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus sportives.

Le responsable formation Ligue

Michel GREGOIRE



LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1° étage – 31130 BALMA

PRESENTATION DU BREVET FEDERAL D'ANIMATEUR DE CLUB

Objectif de la formation :

Premier maillon de la grande chaîne de la formation, l'action de l'Animateur est déterminante. Il enseigne les fondamentaux permettant au nouveau tireur de découvrir le plaisir de la pratique et de la progression.

Conditions de participation :

- Etre Licencié à la FFTir et avoir au moins 16 ans au jour de l'inscription
- Posséder le certificat CAC (compétence à accueillir et à conseiller)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et à la pratique du tir sportif
- Présenter un projet sportif au sein de sa structure en lien avec les fonctions d'Animateur.
- **Avoir tiré un échelon SEC dans l'une des disciplines données dans le document « directives de formation »**
- **Avoir un avis motivé du président de Club.**
- Renvoyer la fiche d'inscription avant le **10 juin 2023**

Conditions financières :

- La participation aux frais de formation est de **60€ (frais documentation)**. Le chèque, libellé au nom de la Ligue Midi Pyrénées Tir, sera joint impérativement lors de la transmission du dossier. *(En l'absence de règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte)*
- Frais de repas et d'hébergement à la charge des participants.

Durée de la Formation : 70 heures

- 30h de formation initiale réparties en 4 journées avec la journée de positionnement (9h / 18h) en comptant la formation en présentiel et en distanciel
- 40h de stage en situation pédagogique à effectuer dans un club (mise en place du projet sportif)

Contenus de la Formation :

- Organisation de la sécurité de la pratique,
- Répondre à la demande des tireurs désireux de progresser,
- Connaissance de l'activité Tir sportif et de son public,
- Rôle institutionnel de l'animateur au sein du club.



LIGUE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën – Bat du CROS – 1^o étage – 31130 BALMA

Validation de la Formation :

- QCM (technique – labellisation couleurs – environnement réglementaire),
- Obtention cibles couleurs « Blanche + Jaune »,
- Evaluation de la maîtrise de l'activité de l'enseignement du tir en contrôle continu,
- **Rapport de stage à fournir en fin de formation.**

CALENDRIER PREVISIONNEL BREVET FEDERAL D'ANIMATEUR DE CLUB 2022 / 2023

DATES	LIEUX
Dimanche 25 juin 2023	A déterminer
Dimanche 30 juillet 2023	À déterminer